

Section COU les Ulis - *Les Archers de la Terre Brûlée*

Protocole Covid pour la rentrée 2020

Pour les Archers

L'arrivée au gymnase :

Il faut arriver à l'heure et porter un masque pour tous dans les parties communes ; **les accompagnateurs en revanche n'y sont pas autorisés, même avec masque.**

Désinfection des mains avec gel avant d'entrer dans le gymnase et respecter les mesures préventives et les sens de circulation quand elles sont mises en place.

Les vestiaires et les douches sont inaccessibles, il faut donc arriver en tenue de sport et apporter un sac dans lequel il y aura :

- Une paire de chaussure de sport pour en changer avant de pratiquer.
- Une gourde ou une bouteille d'eau personnelle et identifiée.
- Un petit sac poubelle pour ses déchets personnels (gants/masques/mouchoirs ...)

Dans le gymnase :

Il faudra aller se préparer au niveau du mur en face et à droite de l'entrée

Le sac sera fermé pour y mettre ses affaires lors de la pratique et le garder dans la salle d'activité pendant la séance, en respectant une distance de 1 m entre chaque archer.

Cette distance sera aussi à respecter pendant les tirs dans la mesure où le masque ne sera pas obligatoire pendant le temps de pratique, en allant chercher les flèches en cible et pendant les temps d'attente ou de formation (attention aux conversations)

Les archers ne doivent se servir que de leur propre matériel (arc – flèches ...)

La feuille de présence est obligatoire ; la signer avant de commencer la séance.

Se laver les mains régulièrement.

Si vous ne vous sentez pas bien, préférez rester à la maison et prévenez de votre absence.

Décisions prises pour respecter les gestes barrières

Nous mettrons à disposition du gel hydro alcoolique à disposition.

Nous utiliserons au maximum la totalité du mur de tir pour la distanciation. La mise en place des blasons de tir se fera avec l'aide de tous, avec masque et désinfection des mains au gel.

Le local de rangement sera fermé pendant les tirs.

Au besoin les tirs se feront en deux vagues

Pour les débutants, ils disposeront d'un sac personnel pour emporter leur arc à la maison, contre remise d'un chèque de caution.

En cas de partage de matériel des lingettes seront mis à disposition pour les nettoyer

Pour les entraîneurs et bénévoles, les contacts devront être limités en préférant les démonstrations.

Dispositions générales

La durée de la séance doit inclure le temps de préparation individuelle. → **la séance démarrera donc à 18h20 pour l'école de tir par l'échauffement.**

Le responsable accueille son groupe à l'heure et le libère 10 minutes avant la fin normal de la séance afin d'éviter les croisements avant le groupe suivant. → **la séance se terminera donc à 20h00 précises quand une autre section suit le tir à l'arc (lundi et mercredi) ou 20h30 – pour le samedi les horaires sont plus faciles à respecter.**

Les réunions devront respecter les consignes sanitaires, avec un protocole précis → **gants – masques pour les bureaux et locaux collectifs – sac poubelle pour y jeter les déchets à fermer et jeter à la poubelle collective et nettoyage des locaux.**